CiSO centre international de solidarité ouvrière

PERSPECTIVES 2012-2013

L'année 2012-2013 sera une année cruciale pour l'avenir du CISO. Un avenir menacé par les nouvelles politiques de l'ACDI, de plus en plus marquées par les impératifs de la politique étrangère et commerciale du Canada et de moins en moins sensibles aux enjeux de la défense des droits du travail et des droits humains en général. En 2011-2012, les membres du CISO ont réaffirmé l'importance de maintenir une action intersyndicale québécoise en matière de solidarité internationale. Mais nous devrons recentrer notre action pour en assurer sa pérennité.

Les ressources, humaines et financières, étant de moins en moins disponibles, nous devrons compter sur un plus grand engagement des membres pour réaliser l'ensemble de nos actions. Nous compterons sur l'appui de deux comités de travail : le comité formation et le comité action intersyndical en coopération internationale. Au cours de l'automne, nous réunirons les jeunes membres du ciso afin d'évaluer avec elles et eux les possibilités d'un plus grand engagement de leur part au sein de notre organisme.

LETRAVAIL DÉCENT UNE RPIORITÉ TRANSVERSALE

Les membres du conseil d'administration proposent de recentrer la mission du CISO autour de la question du travail décent. De nombreux enjeux s'y rattachent, tant au Sud qu'au Nord : la création d'emplois; la garantie des droits du travail; le développement et la défense des protections sociales; la promotion du dialogue social, etc. Le travail décent est un objectif poursuivi notamment par la CSI et l'OIT.

LE CISO ARTICULE SON ACTION AUTOUR DE TROIS AXES :

- ***Éducation***
- ***Coopération internationale***
- ***Coordination de la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM)***

AXE : ÉDUCATION

L'éducation à la solidarité internationale demeurera l'axe central du travail du CISO. Ce travail d'éducation se fait à travers diverses activités et lorsque c'est possible, en lien avec des projets de coopération conçus et réalisés dans une perspective de convergence et de complémentarité intersyndicale.

POURSUITE DU PROJET : DROITS DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DANS UN CONTEXTE DE MONDIALISATION (DIT)

Lancement de la trousse d'information

Cet ambitieux projet, amorcé en 2009, se conclura au début de l'automne 2012 par le lancement d'une trousse d'information comprenant 14 fiches pédagogiques abordant 3 thèmes principaux : mondialisation et droits des travailleuses et des travailleurs, droit international du travail et travail migrant temporaire. Elle sera mise en ligne sur notre site internet au début de l'automne. Afin d'assurer une diffusion maximale de ce nouvel outil de conscientisation et de mobilisation, le CISO publiera un communiqué de presse quelques jours avant la Journée mondiale pour le travail décent (7 octobre). Les organisations membres du CISO seront invitées à relayer largement ce communiqué.

Formations

Deux organisations membres du comité Formation n'ont pas encore reçu la formation DIT (FTQ et CSQ). Des démarches seront entreprises auprès de ces deux organisations afin d'identifier la meilleure façon de répondre à leurs besoins spécifiques. Nous espérons avoir complété la tournée de formation auprès des organisations membres du comité d'ici la fin mai 2013.

Nous évaluerons la possibilité de répondre aux demandes de formation d'autres organisations syndicales membres du CISO s'il y a lieu.

Session d'appropriation des outils de formation et de la trousse

Une session de formation s'adressant aux responsables de la formation des organisations membres du CISO (plus particulièrement les membres siégeant au CA) sera organisée d'ici le début de mars 2013. Cette session visera l'appropriation des outils de formation et de la trousse. Plus largement, cette activité devrait permettre aux formatrices et formateurs d'adapter la formation DIT aux besoins de leur organisation.

L'ACTION SYNDICALE INTERNATIONALE : QU'EST-CE QUE ÇA DONNE?

Le but :

Développer la solidarité internationale en renforçant les liens entre les travailleuses et les travailleurs d'ici et du Sud en lutte pour le respect de leurs droits, pour de meilleures conditions de travail et pour l'instauration d'une société plus juste et démocratique.

Pour atteindre ce but, nous poursuivrons les objectifs spécifiques suivants :

- Développer la compréhension des mécanismes d'interdépendance des droits du travail dans le monde
- Susciter une prise de conscience de l'importance de la solidarité internationale comme stratégie d'action pour la défense des droits du travail
- Encourager la participation active aux actions de solidarité internationale
- Accroître l'accès aux outils de formation et à la trousse d'information DIT

Durée du projet :

- Deux ans, de septembre 2012 à septembre 2014.

Les principales activées qui seront réalisées en 2012-2013,

Évaluation de la faisabilité d'un projet de cyberapprentissage (e-learning*)* DIT

- Évaluer les possibilités d'élaborer une formation en ligne (e-learning) tirée de la formation DIT afin de rejoindre un plus grand nombre de syndicalistes québécoisEs et, éventuellement, auprès de syndicalistes de la francophonie.

Analyse des besoins et des expériences de solidarité internationale réalisées par les organisations syndicales membres du CISO

Élaborer et réaliser une enquête exploratoire :

- Organisation de groupes témoin (*focus group*) afin de recueillir des opinions ou des réactions de syndicalistes (public cible) sur la solidarité et la coopération syndicale internationale
- Réalisation d'entrevues avec les responsables des questions internationales ou éluEs des syndicats participants (possibilité de faire des captations vidéos de certaines entrevues)
- Rédaction d'un rapport d'enquête

Création de capsules éducatives

À partir des préoccupations cernées dans l'enquête et des témoignages recueillis, rédiger de courts textes variés présentant une synthèse des enjeux entourant la question de l'interdépendance des droits du travail dans le monde et sur l'importance de la solidarité internationale comme stratégie d'action pour la défense des droits du travail. (Ces capsules pourraient alimenter le projet de cyberapprentissage.)

Évaluation d'impact (en 2013-2014)

- Élaborer divers outils d'évaluation afin de mesurer l'impact de projet de cyberapprentissage ou tout autre projet de formation qui sera retenu.

AUTRES ACTIVITÉS À INSCRIRE SOUS L'AXE ÉDUCATION

JOURNÉES QUÉBÉCOISES DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE :

Le CISO inscrira une activité dans le cadre des *16es Journées québécoises de la solidarité internationale* (JQSI) coordonnées par l'AQOCI qui se dérouleront du 7 au 17 novembre 2012. Le thème retenu cette année, une économie juste au service de l'humain, arborera le slogan : *« Faisons les comptes* ». Dans un contexte de crises multiples (économique, écologique, alimentaire, sociale) où les mouvements d'indignation populaire se font grandissants, les JQSI serviront de lieu de réflexion et d'action pour « remettre l'économie à sa place » dans le respect des droits humains et des principes démocratiques.

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE TRAVAIL MIGRANT

Le CISO poursuivra sa participation au Comité sur le travail migrant temporaire, coordonné par le Front de défense des non-syndiquéEs (FDNS). Ce comité organise chaque année une activité dans le cadre de la *Journée internationale des migrants*[1].

ALLIANCES

Le CISO agit en alliance avec des partenaires qui partagent les mêmes objectifs de défense des droits des travailleuses et des travailleurs d'ici et du Sud, et qui luttent pour la justice et la démocratie. Étant donné les ressources humaines restreintes, la liste des alliances sera restreinte :

- **Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)**
  Le CISO est membre de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et y délègue sa coordonnatrice au conseil d'administration.

- **Concertation pour Haïti**

- **Conseil d'administration de la Fondation Léo-Cormier pour l'éducation aux droits**

COMMUNICATIONS

- **Produire un bulletin électronique mensuel du CISO**

- **Mettre à jour le site internet**

[1] La *Journée internationale des migrants* a été proclamée par l'ONU le 4 décembre 2000. Elle commémore l'adoption de la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*.

AXE : COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les projets de coopération sont un moyen privilégié de concrétiser notre solidarité avec le mouvement ouvrier du Sud. Ces projets appuient le travail de partenaires sur le terrain qui cherchent à améliorer les conditions de vie des travailleuses et des travailleurs, en milieu rural ou urbain.

APPUI À L'ORGANISATION DU SECTEUR DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE AU BURKINA FASO

Quelques éléments de contexte

Le phénomène de l'économie informelle s'est accentué depuis les années 1990, avec l'instauration des politiques d'ajustement structurel et les licenciements dans la fonction publique qui ont suivi. Le secteur informel a pris de l'ampleur au point de dépasser le secteur formel en matière d'emploi. Au Burkina Faso, l'économie informelle procure du travail à près de 80 % de la population active et représente 27 % du produit intérieur brut. Salaire minimum non respecté, absence de sécurité sociale, l'économie informelle évolue en marge de toute législation du travail. Le déficit en matière de droits économiques, sociaux et culturels est de plus en plus lourd. Comment assurer la protection des droits des travailleuses et travailleurs de l'économie informelle? Cette réalité en croissance impose de nouvelles formes de solidarité.

De nombreuses actions syndicales au Burkina Faso visent le secteur de l'économie informelle. Des projets régionaux ou nationaux ont fait avancer la réflexion et l'organisation sur cette problématique. Une concertation intersyndicale de 6 centrales syndicales témoigne de cette importante préoccupation. Une nouvelle solidarité prend forme. L'organisation des travailleuses et des travailleurs dans l'économie informelle et le travail décent (incluant l'emploi, le respect des normes internationales du travail, la protection sociale et un meilleur dialogue social) constituent des priorités de la Confédération syndicale internationale en Afrique (CSI-Afrique).

But du projet :

Accroitre les opportunités d'emplois décents par une meilleure organisation des travailleuses et des travailleurs de l'économie informelle et une meilleure réponse aux besoins de formation ouvrière.

Objectifs :

- Consolider la concertation des organisations syndicales et populaires pour les aider à accroître leur capacité d'intervenir en appui aux travailleuses et travailleurs du secteur de l'économie informelle
- Accroître le taux de syndicalisation dans ce secteur
- Favoriser le développement de stratégies et de campagnes d'actions communes pour l'emploi décent et les protections sociales
- Accroître la protection sociale des travailleuses et travailleurs
- Réduire les abus dont sont victimes les femmes et les enfants
- Améliorer le dialogue social autour de ces enjeux

Partenaires :

Lors d'une mission exploratoire en août 2010, nous avons rencontré les secrétaires généraux de chaque centrale syndicale membre d'une concertation intersyndicale. Nous avons également rencontré les représentantes et représentants de la Coordination burkinabée de la Marche mondiale des femmes et du Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples. Ces groupes ont été identifiés comme des partenaires essentiels de notre projet puisque leur action permettra d'atteindre les femmes et les enfants. Tous appuyaient alors notre projet.

Récemment, la coordination intersyndicale s'est concentrée sur ses programmes d'éducation ouvrière et a souhaité une meilleure cohésion entre les différents programmes pour favoriser les objectifs énoncés.

Nous pouvons donc compter sur plusieurs organisations partenaires burkinabés ainsi que sur un réseau de formateurs et formatrices syndicales et d'un encadreur qui lui est affecté. Le nouveau réseau de formateurs et de formatrices aurait besoin de notre appui pour consolider ses pratiques et augmenter l'offre de formation au bénéfice des travailleuses et travailleurs de l'économie informelle.

Par ailleurs, le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF), qui regroupe les organisations syndicales et professionnelles de l'enseignement de quelque 37 pays de la Francophonie, a inauguré un centre de formation syndicale et de ressources à Ouagadougou en 2009. Une ressource que nous pourrions utiliser dans la réalisation de notre projet.

Soulignons que la FTQ et la CSQ ont développé de solides relations de partenariats avec plusieurs syndicats burkinabés.

Plus spécifiquement, en 2012-2013, notre principal objectif serait :

- Consolider la concertation des formatrices et formateurs syndicaux par le soutien à la mise en place d'une table de concertation (pour l'évaluation des besoins et la mise à jour des programmes visant le secteur de l'économie informelle), l'élaboration d'un plan d'actions concertées et des activités de renforcement des capacités de formatrices et formateurs au sein des organisations partenaires.[2]

Également :

- Afin d'assurer une continuité à ce projet, nous amorcerons une recherche de fonds autres que l'ACDI[3].

Appui des membres du CISO :

Les organisations membres du CISO seront interpellées afin d'y contribuer. Leur contribution pourra prendre la forme d'un appui financier ou autre contrepartie.

---

[2] Les organisations syndicales partenaires sont : la Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B); la Confédération nationale des Travailleurs du Burkina (CNTB); la Confédération Syndicale Burkinabè (CSB); Force Ouvrière/Union nationale des Syndicats Libres (FO/UNSL); l'Organisation nationale des Syndicats Libres (ONSL); le Syndicat national des enseignants africains du Burkina (SNEA-B) ; le Syndicat national des enseignants du secondaire et du supérieur (SNESS). Ces organisations devront nécessairement être recontactées pour vérifier leur intérêt et leur disponibilité à participer à notre projet.

[3] Il n'est pas exclu que le CISO présente à nouveau ce projet lors du prochain appel de propositions de l'ACDI en 2013.

APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'INITIATIVES SOCIOÉCONOMIQUES D'ASSOCIATIONS PAYSANNES DANS QUATRE COMMUNES D'HAÏTI

But du projet :

Accroître les revenus des paysannes et des paysans des communes de Verrettes, de Petit-Goâve, de Croix-des-Bouquets et de Marigot et consolider la contribution des organisations paysannes au développement durable de leurs communes.

Objectifs :

- Appuyer la réalisation d'initiatives d'économie sociale par des organisations paysannes[4] dans quatre communes.
- Consolider diverses activités socioéconomiques réalisées dans le cadre d'un projet mené avec l'ICKL de 2009 à 2011 : élevage de chèvres, cultures maraîchères (stockage), artisanat, microcrédit (petit commerce), construction d'un moulin à grains et d'une boulangerie.
- Développer de nouvelles activités.

Partenaires :

Le partenaire principal de ce projet est l'Institut culturel Karl-Lévesque (ICKL), avec lequel le CISO collabore depuis plusieurs années. Les quatre organisations paysannes partenaires sont bien implantées dans leur milieu. Elles ont déjà participé aux projets que nous avons réalisés antérieurement. Elles joueront un rôle clé dans ce projet en assurant sa mise en œuvre dans leur collectivité. Avec leurs membres, elles identifieront les activités adaptées à leurs besoins et préoccupations; elles réuniront les personnes intéressées à y participer et recruteront les participantEs. Les organisations paysannes partenaires planifieront avec l'ICKL les activités de formations et d'évaluation du projet.

DEUXIÈME STAGE EN COLOMBIE

Quelques orientations :

Les stages font partie intégrante de notre mission, soit : développer la solidarité internationale en renforçant les liens entre les travailleuses et les travailleurs d'ici et du sud en lutte pour le respect de leurs droits, pour de meilleures conditions de travail et pour une société plus juste et démocratique.

Le CISO privilégie une approche transversale qui intègre l'ensemble de ses activités dans un tout cohérent dont l'objectif principal est la promotion d'alternatives de développement et des changements structurels profonds. L'éducation à la solidarité internationale est l'axe central du travail du CISO. Ce travail d'éducation se fait à travers diverses actions, notamment l'organisation de stages, et lorsque c'est possible, en lien avec des projets de coopération.

[4] Quatre organisations paysannes bénéficieront directement du projet : la Fédération Groupement Paysans Belle-Fontaine (FGPB), Commune de Croix-des-Bouquets, département de l'Ouest; Force pour défendre les droits des paysans de l'Artibonite (FDDPA), commune de Verrettes, département de l'Artibonite; la Coordination des Militants pour le Développement (CMD), commune de Petit-Goave, département de l'Ouest; l'organisation Tèt Kole ti Peyizan Ayisyen, commune de Marigot, département du Sud-Est.

Les stages du CISO s'appuient sur des principes tels que la promotion d'un développement autonome et viable, le soutien d'organisations populaires, la défense et la promotion des droits humains, et la promotion d'un partenariat égalitaire avec les populations des pays du Sud sur la base du partage, de la réciprocité et du respect mutuel.

Les stages s'inscrivent dans une démarche à moyen et long terme. Ils contribuent à consolider des liens de solidarité avec des partenaires du Sud.

Chaque stage comporte des objectifs qui lui sont propres.

En 2012-2013, nous proposons d'organiser un deuxième stage intersyndical en Colombie :

Ce nouveau projet de stage sera élaboré avec les organisations syndicales membres du CISO qui désirent y participer. Un comité sera formé avec les organisations participantes ayant pour mandat de déterminer les objectifs, d'établir les critères de sélection et autres modalités. Ce projet devra s'autofinancer.

Partenaire :

L'Escuela nacional sindical (ENS) est une importante organisation qui œuvre à la défense des droits humains des travailleuses et des travailleurs de Colombie, à travers des activités de recherche, d'éducation et d'action collective. Ses bureaux sont situés à Medellín, dans le département d'Antioquia. L'ENS a été fondée en 1982 par un groupe d'universitaires et de militants et militants syndicaux, qui avait comme objectif d'appuyer et outiller les travailleuses et les travailleurs de Colombie, dans une perspective pluraliste, non partisane et autonome. L'ENS mène de nombreux projets, notamment dans le secteur de l'économie informelle. Elle coordonne aussi la campagne *Travail décent, vie décente* pour la Colombie. L'ENS est reconnue pour la qualité de ses activités de recherche, notamment par la publication de sa revue *Cultura y Trabajo.*

Les actions à réaliser :

- Définir les objectifs du stage.
- Élaborer un programme de séjour.
- Sélectionner des stagiaires (définir des critères de sélection en fonction des objectifs du stage et établir un processus de sélection).
- Organiser une session de formation préstage.
- Établir un budget prévisionnel détaillé, incluant les prévisions de dépenses (embauche d'une personne qui accompagnera les stagiaires, transport, hébergement, subsistance, frais d'obtention de visa, assurances, etc.), de même que les sources de financement (contributions syndicales, activités d'autofinancement, etc.)
- Rédaction d'un rapport de stage incluant les suites qui seront assurées par les stagiaires au sein de leur organisation.

COLLECTE DE FONDS EN APPUI AU FRENTE AUTENTICO DEL TRABAJO (FAT)

Rappel :

En 2011-2012, le CISO a coordonné une collecte de fonds spéciale en appui au Frente Auténtico del Trabajo (FAT), syndicat mexicain, pour son Centre d'études et d'ateliers sur le travail (CETLAC) situé à Juárez (État de Chihuahua) et à Monterrey (État de Nuevo León) où prédominent les maquiladoras, zones franches industrielles. En 2010, l'ACDI a refusé de subventionner le CETLAC pour lequel des fonds avaient été demandés par l'entremise du CISO

dans un projet soumis au Programme du secteur volontaire. Ce refus a eu des conséquences importantes pour le FAT, notamment la fragilisation des actions du CETLAC. Le FAT ne disposant pas des ressources nécessaires pour couvrir les dépenses du CETLAC en 2011-2012, le CISO a coordonné une collecte de fonds auprès des organisations syndicales membres du CA. Nous avons récolté 12 000 $, somme demandé par le FAT pour assurer les salaires de deux organisateurs. Grâce à ce financement, le CETLAC a pu poursuivre sa mission d'organisation, d'information, de formation et de services-conseils dans cette région frontalière.

L'action du CISO :

Au cours de l'automne 2012, le CISO sollicitera à nouveau les organisations syndicales membres du CA afin de récolter des fonds en appui au FAT pour son Centre d'études et d'ateliers sur le travail (CETLAC).

AXE : CQCAM

La Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM), une table de concertation du Centre international de solidarité ouvrière (CISO), est engagée dans la campagne « Les oubliés du développement durable », posant le respect des droits humains au centre de la responsabilité sociale des organisations (RSO). Un des objectifs de cette campagne est d'exercer un effet d'entraînement sur les autorités publiques québécoises en tenant compte des expériences concluantes en matière de RSO dans d'autres pays.

La CQCAM est en phase de transformation de ses activités. Après consultation de ses membres et analyse des opportunités et obligations de la coalition, les membres de la CQCAM ont convenu de :

- maintenir un espace de travail inter-organisation sur la **responsabilité sociale des organisations (**RSO) à l'échelle québécoise;
- de renommer son groupe de travail sous un vocable accessible aux publics et représentatif de ses activités;
- d'identifier une plate-forme de travail arrimée aux engagements nationaux et internationaux de nos membres et partenaires.

Constats

La responsabilité sociale des organisations est un domaine d'expertise flou empreint d'un volontarisme auquel les organisations syndicales sont confrontées dans leurs relations avec les employeurs. Afin d'éviter que ces stratégies corporatives mènent à soustraire les employeurs de leurs obligations envers le respect des droits fondamentaux du travail, la CQCAM considère qu'une analyse des initiatives et expériences concluantes dans d'autres pays est nécessaire, permettant d'ailleurs d'établir des liens de solidarité avec de nouveaux partenaires de la société civile.

PROJET DE RECHERCHE PARTENARIALE CEIM-SAC-CQCAM/CISO : *ANALYSE COMPARATIVE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ORGANISATIONS*

Ce projet de recherche est dirigé par Michèle Rioux et Xavier St-Denis[5] et réalisé dans le cadre du protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ du Service aux collectivités de l'UQAM

Ce projet a un double objectif :

- Identifier l'état du cadre de régulation en matière de RSO au Québec.
- Documenter et analyser les politiques publiques en matière de RSO dans le monde (Canada, Québec, Europe et États-Unis), pour positionner le cadre d'action de la CQCAM.

Le CEIM agira en tant que partenaire de la CQCAM au sein de ce projet de recherche.

Comme première étape de ce partenariat, le CEIM propose une courte collaboration de 10 semaines qui permettrait de jeter les bases du partenariat de recherche. Le CEIM possède une expertise sur les questions liées à son projet *Gouvernance globale du travail*, incluant la RSO. Son premier rôle, en tant que partenaire, sera d'établir le cadre de référence du projet de recherche, d'identifier les éléments centraux de la problématique sur laquelle le projet se penchera, et de mettre sur pied un protocole de recherche théorique et méthodologique qui pourra être utile pour opérationnaliser la recherche.

La première étape du projet s'intéressera à trois dimensions :

- Perspective historique : déterminer le contexte d'émergence de la RSO et ses premières manifestations, plus particulièrement en mettant l'accent sur leur intégration dans les politiques publiques.
- Perspective comparative sur les plans international et sectoriel : faire un survol des initiatives en matière de RSO au sein des différents cadres régionaux, nationaux et internationaux et au sein des différents secteurs de l'économie. Identifier les particularités ainsi que les points de convergence et les innovations significatives de manière comparative; identifier les différents enjeux propres à la RSO et leur variation en fonction des cadres nationaux et sectoriels (transparence, reddition de compte, traçabilité des produits, crédibilité des labels/certifications, contenu des normes, rôle des partenaires sociaux, etc.).
- Question de recherche et perspectives d'avenir du projet : à partir des résultats de la recherche sur les deux dimensions précédentes, identifier une question de recherche visant à répondre aux objectifs du projet. Cette question de recherche pourrait être utilisée dans le cadre d'une demande PAFARC. Une attention particulière sera portée aux possibilités d'applications concrètes des résultats de cette recherche au contexte québécois, conformément aux objectifs du partenariat formé.

Au cours de l'automne 2012, avec l'appui des Services aux collectivités de l'UQAM, une demande financement au Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC) afin de réaliser le 2e volet de cette recherche.

[5] Michèle Rioux est professeure au département de sciences politiques de l'UQAM et directrice du CEIM. Xavier St-Denis est étudiant à la maîtrise en sociologie à l'UQAM. Il est aussi assistant de recherche pour le GIREPS, pour le projet GGT du CEIM, et responsable de la chronique *Humaniser le commerce*.

INFRASTRUCTURE

CONSOLIDER LE FINANCEMENT DU CISO

La situation financière du CISO est très précaire. Nous devrons effectuer une gestion extrêmement serrée de nos dépenses.

La cotisation annuelle versée par les membres constitue notre principale source de revenus autonome. C'est un apport essentiel à la survie du CISO. Nous devrons nous assurer de maintenir un fort niveau d'adhésion des groupes syndicaux et des membres individuels.

Nous devrons poursuivre notre réflexion sur les moyens de consolider le financement du CISO et identifier différentes stratégies afin de diversifier les sources de financement.

POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE (PAR) DU CISO

Lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2009, les membres ont adopté la politique d'approvisionnement responsable (PAR) du CISO. Un plan d'action visant à soutenir ses fournisseurs en matière d'approvisionnement responsable a été développé. Quatre secteurs particuliers ont été ciblés : le matériel de papeterie et d'impression, les services de traiteurs, les produits de consommation, ainsi que le déplacement des employéEs.